

ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Crise humanitaire et violences au Sahel Question écrite n° 5400

Texte de la question

M. Thierry Sother alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'ampleur des crises humanitaires et des violences subies par les civils dans la région du Sahel. Dans cette région, les institutions sont fragilisées par la prolifération des groupes terroristes. La violence des groupes armés non gouvernementaux et les opérations militaires contre eux entraînent la mort et le déplacement de millions de personnes. Dans ce contexte, les communautés chrétiennes minoritaires sont particulièrement vulnérables, notamment au Nigéria, Mali, Burkina Faso, Mauritanie ou Niger. Il apparaît qu'une discrimination dans l'accès à l'aide humanitaire pour des motifs religieux au sein des camps de déplacés soit observée. Beaucoup de chrétiens optent alors pour des camps de fortune, oubliés des agences humanitaires et sans sécurité. Il est pourtant essentiel que les minorités en situation de vulnérabilité soient traitées avec dignité et respect. Aussi, M. le député souhaite savoir quelle part de l'aide internationale de la France est investie dans le dialogue interreligieux pour contrer l'idéologie intolérante de ces groupes extrémistes. Il l'interroge également sur le soutien apporté par la France aux victimes de violences religieuses.

Données clés

Auteur: M. Thierry Sother

Circonscription: Bas-Rhin (3e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 5400 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : <u>Europe et affaires étrangères</u>
Ministère attributaire : <u>Europe et affaires étrangères</u>

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 25 mars 2025, page 1975